

COMMUNE DE TINTENIAC

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE TINTENIAC

SÉANCE DU 24 JANVIER 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre janvier à dix-huit heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis, en session ordinaire, sous la présidence de M. Christian TOCZÉ, maire.

Date de la convocation et d'affichage de l'ordre du jour : le 17 janvier 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice	27
Présents	20
Votants	26

Étaient présents : Mmes et MM. TOCZÉ Christian, DELVILLE Nathalie, LEGRAND Rémi, GARÇON Isabelle, TOUZARD Blaise, PARPAILLON Marie-Laure, BOLIVARD Régis, GIOT Stéphanie, ANDRÉ Marie-Thérèse, QUENOUILLE Roger, MARTINIAULT Anne-Laure, DUFEIL Christophe, SALIS Anaïs, FOUCHARD Fabrice, ARRIBARD Martine, GORON Maxime, BLANDIN Béatrice, DEHEEGER Vianney, MORIN-LOUVIGNY Isabelle, PRESCHOUX Léon.

Étaient absents excusés : BIMBOT Frédéric donne pouvoir à TOCZÉ Christian / BOSSARD Nelly donne pouvoir à GARÇON Isabelle / JEANNEAU Luc donne pouvoir à SALIS Anaïs / LEMARCHANDEL Franck donne pouvoir à LEGRAND Rémi / D'ABOVILLE Rosine donne pouvoir à BLANDIN Béatrice / BAZIN Denis donne pouvoir à PRESCHOUX Léon

Était absente : DUFRAIGNE-CIOLUS Cécile

Secrétaire de séance : Mme ARRIBARD Martine à qui il est adjoint un auxiliaire.

10. Validation du dossier de candidature à l'appel à projets Destination Cap Fréhel-St Malo-Baie du Mont St Michel pour le développement touristique – mise en place d'hébergements légers et d'une station de réparation vélos

Rapporteur : M. Régis Bolivard, adjoint.

La commune de Tinténac désire renforcer l'offre d'hébergement à la nuitée afin de permettre un meilleur maillage sur le territoire et répondre aux besoins des usagers du canal. Cette démarche vient compléter les projets initiés dans le cadre de la politique de valorisation du Canal.

La commune souhaite faire l'acquisition d'une part, d'une cabane de couchage pour quatre personnes composée d'un espace au sol pour deux personnes et deux espaces une personne en hauteur. D'autre part, une autre cabane accès PMR sera installée, d'une capacité de deux personnes. Enfin une station de réparation pour les vélos, en libre-service, sera mise en place, afin d'offrir un nouveau service aux itinérants vélo.

Les cabanes étape sont en ossature, clin et claire-voie en douglas naturel non traité. Le bois douglas provient du massif central et est scié à Liffré. Elles sont fabriquées par l'entreprise la Cabanerie, dont les ateliers sont situés à Acigné. La station de réparation est proposée par l'entreprise Breizh Trax située à Rédéné (29).

Ces équipements seront installés au camping municipal, aux abords immédiats du canal et du sentier du halage, et viendront compléter une cabane étape déjà installée en mars 2024.

Afin d'intégrer au mieux ces équipements au site et offrir un service de qualité aux usagers, la commune a fait appel à un architecte.

La commune a donc décidé de candidater à l'appel à projets « Renforcer, diversifier, qualifier l'offre d'hébergement pour les itinérants à vélo » afin d'avoir un accompagnement pour la mise en œuvre de ce projet et solliciter une aide financière.

Des pourparlers ont lieu,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité (dont six pouvoirs),

- **valide** le dossier de candidature à l'appel à projets Destination Cap Fréhel-St Malo-Baie du Mont St Michel pour le développement touristique pour la mise en place de deux cabanes étape et une station de réparation vélos dont le montant de l'opération est estimé à 18 271.90 euros HT y compris les frais d'accompagnement par un architecte

- **sollicite** une aide de 9 858.95 euros

- **autorise** M. le Maire à signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération

Au registre sont les signatures. Pour extrait conforme.

Le Maire,

Christian TOCZÉ



Le secrétaire de séance,

Martine ARRIBARD